

Chômage au 3^e trimestre 2018

Le chômage normand en plus forte baisse sur un an que dans la plupart des autres régions

Au troisième trimestre 2018, le taux de chômage en Normandie s'établit à 9,0 %, soit le 4^e plus élevé des régions métropolitaines. Stable par rapport au précédent trimestre, le chômage fléchit de 0,6 point sur un an, une baisse relativement élevée. L'amélioration est particulièrement notable dans l'Eure et la Seine-Maritime, les départements les plus touchés de la région. Le recul du taux de chômage bénéficie à toutes les zones d'emploi, dans des proportions variables.

Étienne Silvestre (Insee Normandie)

En Normandie, le taux de chômage s'établit à 9,0 % de la population active au 3^e trimestre 2018, un taux un peu plus élevé qu'en France métropolitaine (8,8 %). Parmi les régions, le taux chômage va de 11,3 % dans les Hauts-de-France à 7,6 % en Bretagne et dans les Pays de la Loire (figure 1). Celui de la Normandie est le 4^e plus élevé, mais sensiblement inférieur au taux des trois régions les plus touchées, à savoir les Hauts-de-France (11,3 %), l'Occitanie (10,7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,6 %).

Par rapport au précédent trimestre, le taux de chômage est stable en Normandie comme en France métropolitaine, une évolution relativement favorable. En effet, le chômage augmente dans sept régions (jusqu'à +0,2 point), se maintient dans cinq autres, et ne diminue qu'en Corse (-0,4 point).

Sur un an, du fait d'un recul marqué au 4^e trimestre 2017, le taux de chômage recule d'au moins 0,4 point dans toutes les régions (-0,5 point en France métropolitaine). Après la Corse (-1 point) et Grand Est (-0,7 point), la Normandie est la région où la baisse est la plus notable (-0,6 point), avec les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine.

Sur un an, des baisses plus fortes dans les départements les plus touchés

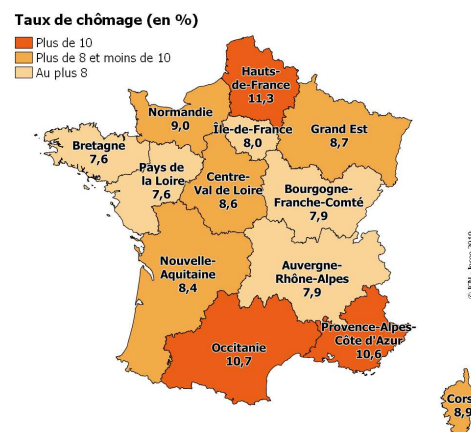
Dans les départements normands, le taux de chômage va de 6,9 % dans la Manche à 10,2 % en Seine-Maritime (figure 2). Au sein des départements métropolitains, la Manche est l'un

des moins touchés par le chômage (84^e taux le plus élevé sur 96), contrairement à l'Eure (32^e) et surtout à la Seine-Maritime (17^e). Avec un taux de 8,5 %, l'Orne et le Calvados occupent une position médiane.

Ce trimestre, le chômage est globalement stable dans les cinq départements normands, après un léger recul au précédent trimestre (jusqu'à -0,2 point dans la Manche).

1 Le quatrième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines

Taux de chômage au 3^e trimestre 2018 par région métropolitaine (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Sur un an, recul plus marqué dans la Seine-Maritime et l'Eure

Taux de chômage au 3^e trimestre 2018 et évolution par département

	Taux de chômage 2018 3 ^e trim (en %)	Taux de chômage 2017 3 ^e trim (en %)	Évolution sur 1 an (en point)
Eure	9,2	9,9	-0,7
Seine-Maritime	10,2	10,9	-0,7
Calvados	8,5	8,9	-0,4
Manche	6,9	7,3	-0,4
Orne	8,5	8,9	-0,4
Normandie	9,0	9,6	-0,6
France métropolitaine	8,8	9,3	-0,5

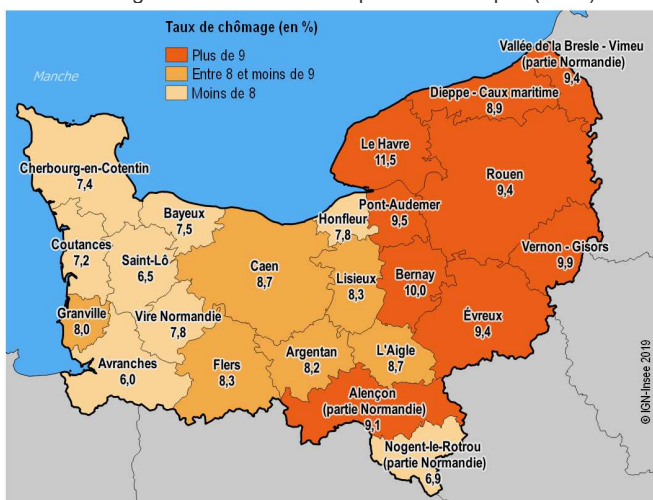
Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Sur un an, il diminue de 0,7 point dans l'Eure et la Seine-Maritime, soit davantage que dans le Calvados, l'Orne et la Manche (-0,4 point), réduisant légèrement l'écart entre ces départements. L'Eure et la Seine-Maritime font d'ailleurs partie des départements français où le chômage recule le plus sur un an.

3 Un chômage plus important dans les zones d'emploi à l'Est

Taux de chômage au 3^e trimestre 2018 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.

Sur un an, baisse dans toutes les zones d'emploi

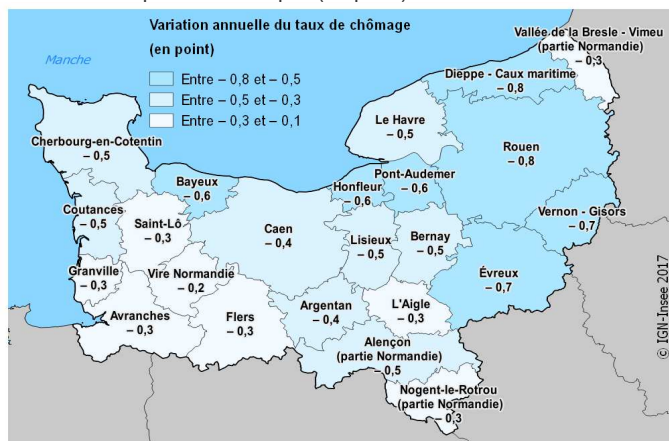
Dans les zones d'emploi, le taux de chômage au 3^e trimestre 2018 va de 6,0 % à Avranches à 11,5 % au Havre (figure 3). Globalement, le chômage est d'autant plus élevé que les zones d'emploi sont situées à l'Est de la région.

Parmi les 23 zones d'emploi normandes, Le Havre et Bernay font partie du quart des zones les plus touchées par le chômage au niveau national. À l'inverse, Avranches, Saint-Lô et Coutances font partie du quart le moins touché.

Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,2 à 0,8 point dans toutes les zones d'emploi normandes (figure 4). Comme pour les départements globalement, les baisses sont plus importantes dans les zones les plus touchées, à quelques exceptions près. À Dieppe - Caux maritime notamment, le taux de chômage est sensiblement moins élevé qu'au Havre (8,9 % contre 11,5 %), mais il recule davantage sur un an (-0,5 point au Havre et -0,8 à Dieppe - Caux maritime).

4 Sur un an, le chômage baisse plutôt plus rapidement dans les zones d'emploi les plus touchées

Évolution du taux de chômage au 3^e trimestre 2018 par rapport au 3^e trimestre 2017 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les taux de chômage localisés, dans le calcul desquels les estimations d'emploi sont mobilisées.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
©Insee 2019

Pour en savoir plus :

- « Le taux de chômage est stable au troisième trimestre 2018 », *Informations rapides* n°300, 20 novembre 2018.

